

La crémation des corps et les franco-protestants au Cimetière Mont-Royal

JEAN-LOUIS LALONDE

Nous donnons ici un aperçu de notre visite du 4 juin au Cimetière Mont-Royal qui avait pris comme thème la crémation des cadavres particulièrement chez les franco-protestants. Nous avons retenu les personnages qui en ont fait la promotion de même que quelques cas qui ont défrayé la manchette à leur époque ou qui présentent pour nous un intérêt particulier. On peut lire de nombreux textes en ligne sur la crémation dans le monde et la biographie des personnages évoqués notamment pour les maires : http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/democratie/democratie_fr/index.shtm/ ou pour les franco-protestants dans www.shpfqbiographies.sitew.ca ou encore dans le *Dictionnaire biographique du Canada*.

Le cimetière Mont-Royal

Fondé en 1847 par la communauté protestante, ce cimetière était ouvert à tous, anglophones et francophones, particulièrement aux protestants, francs-maçons et contestataires avant 1960, et l'est à toutes les tendances et cultures dans les derniers vingt-cinq ans.

Le premier enterrement y remonte à 1852, et depuis, plus de 200 000 personnes y ont été inhumées. Premier cimetière à s'installer sur la montagne, il a maintenant trois voisins (un cimetière catholique et deux cimetières



Photo : Jocelyn Archambault

juifs). D'abord cimetière rural, assez libre dans la disposition des tombes et leur importance, il devint plus ordonné à partir des années 1890 avant d'être considéré comme un lieu naturel depuis trente ans (faune et flore exceptionnelles) s'harmonisant avec bonheur avec le Parc du Mont-Royal adjacent.

Le premier crématorium au Canada a été construit au Cimetière Mont-Royal en 1901, et bien que de nombreuses fois transformé, l'édifice initial existe toujours. Il était le seul au Québec avant 1974. Abritant maintenant de nombreuses salles et une chapelle, le Complexe funéraire Mont-Royal offre, sous un même toit, toute la gamme de services funéraires.

Deux sources sont particulièrement intéressantes sur le sujet. Le chapitre 7

du livre de Brian Young, *Une mort très digne – L'histoire du cimetière Mont-Royal*, McGill University Press, 2003, p. 126-141 et le remarquable mémoire de maîtrise de Martin Robert sur la crémation au Québec dont nous reprenons parfois certaines formulations. Nous le présentons plus longuement en fin d'article

Diverses visions de la mort et de la sépulture

Selon la science actuelle, il n'existe rien de tel qu'une âme séparée du corps, la vie se transmet, mais le corps et ce qui l'anime meurent ensemble. Il existe cependant une longue tradition qui voit l'âme et le corps comme deux entités. Dans la Genèse, c'est le souffle de Dieu qui donne vie à un homme modelé

dans la terre. En Orient, on brûle les cadavres parce que la crémation libère l'âme qui peut se réincarner ailleurs. En Occident, on a choisi plutôt l'ensevelissement.

La vision catholique traditionnelle qui s'oppose à la crémation est héritée du judaïsme : on n'y brûle pas les cadavres (orthodoxes et musulmans l'imitent). Dieu s'est incarné en Jésus-Christ qui ressuscite physiquement après trois jours promettant la résurrection à ses fidèles inhumés. Le corps du catholique doit se reposer comme lui en attendant sa résurrection. Cette attente est associée à une destinée spirituelle qui atteste l'existence d'un autre monde. L'Église s'attribue un pouvoir d'intercession entre Dieu et les hommes et, dans le dogme de la résurrection, ce pouvoir est fragilisé.

Le feu représente un élément diabolique assimilable aux flammes de l'enfer. S'opposer à la crémation pour cette Église, c'est se poser en gardienne de la dignité humaine, de l'honneur dû aux morts, de la civilisation chrétienne contre sa dissolution matérialiste. On assimile la crémation aux pires déviations à la fin du XIX^e siècle. Ce n'est que 90 ans après son introduction en Occident que l'Église catholique l'acceptera comme possibilité en 1963.

La réaction de Margaret Graham est tout à l'opposé. Parmi les premières femmes journalistes au Canada, elle meurt d'un cancer à 44 ans à l'Hôpital Royal Victoria en 1930 et demande à être incinérée au Cimetière Mont-Royal. Elle précise à son mari :

« Sois ferme en cette matière et refuse tout service religieux sur ma dépouille [...] croyant comme moi que les sermons, les prières, les éloges funèbres au-dessus d'un cadavre sont des rites païens. » Elle se rappelait les convictions religieuses qui avaient été les siennes et regrettait son ancien zèle missionnaire : « Moi qui à 19 ans voulais sauver les Hindous de Hadès, comme j'aurais mieux fait de danser face à l'ouest au soleil couchant, [ou] de danser au lever de la lune. »

(Linda Kay, *Elles étaient seize – Les premières femmes journalistes au Canada*, Montréal, PUM, 2014, p.216.)

La visite nous donne l'occasion de parler de **quatre courants favorables** à l'époque à l'incinération des cadavres : les hygiénistes et médecins, les rouges, les unitariens et les francs-maçons.

1. Les médecins et hygiénistes

Le ruisseau qu'on voit à l'entrée du cimetière part du lac aux Castors et se rend à la Rivière des Prairies. Parce que cette dernière est située dans le prolongement du fleuve, il est probable que Jacques Cartier en 1535 l'ait suivi puis emprunté le ruisseau comme repère jusqu'au Mont Royal. Un premier courant favorable à l'incinération, celui des hygiénistes et des médecins, déplorait que les fluides des morts puissent contaminer les vivants et ce ruisseau pouvait bien servir d'exemple ! Boiriez-vous de cet eau ? Ce groupe fait valoir que l'air (gaz), l'eau (ici), la terre remuée (le ver de terre soulève quinze tonnes à l'acre) propagent les microbes, mais il n'a pas été assez fort au Québec pour imposer ses vues, surtout qu'il avait peur de déplaire au clergé.

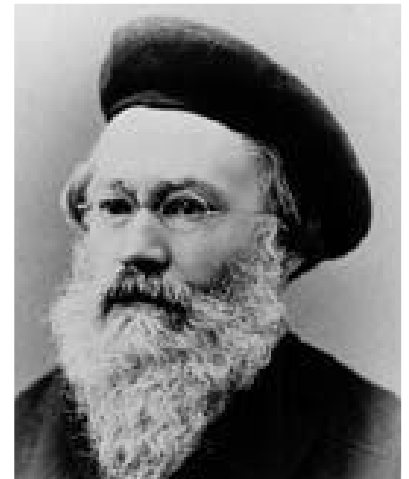
Le monument Chiniquy donne ensuite l'occasion de parler de ses gendres en lien avec notre sujet. Le pasteur Samuel Delagneau (1861-1923) qui avait épousé Emma Chiniquy est mort en Floride et a possiblement été incinéré avant son rapatriement au cimetière. De son côté, Rebecca, qui avait épousé le pasteur Joseph-Luther Morin (1854-1947) et qui est morte du cancer en 1939, n'a été enterrée au cimetière que huit ans plus tard en même temps que son époux qui avait gardé ses cendres chez lui.

2. Les rouges et le cas de Louis-Joseph-Amédée Papineau (1819-1903)

Amédée Papineau, ce fils aîné du chef patriote Louis-Joseph Papineau, a un lien direct avec notre sujet. Il représente le deuxième courant favorable à l'incinération, celui des rouges. C'est à Chiniquy que Papineau fils adresse sa lettre de conversion le 1^{er} janvier

1894. Le journal *La Minerve* l'invective le lendemain et l'ancien protonotaire réplique en convoquant tous les francophones protestants à un grand pique-nique dans sa propriété de Montebello au moins de juillet.

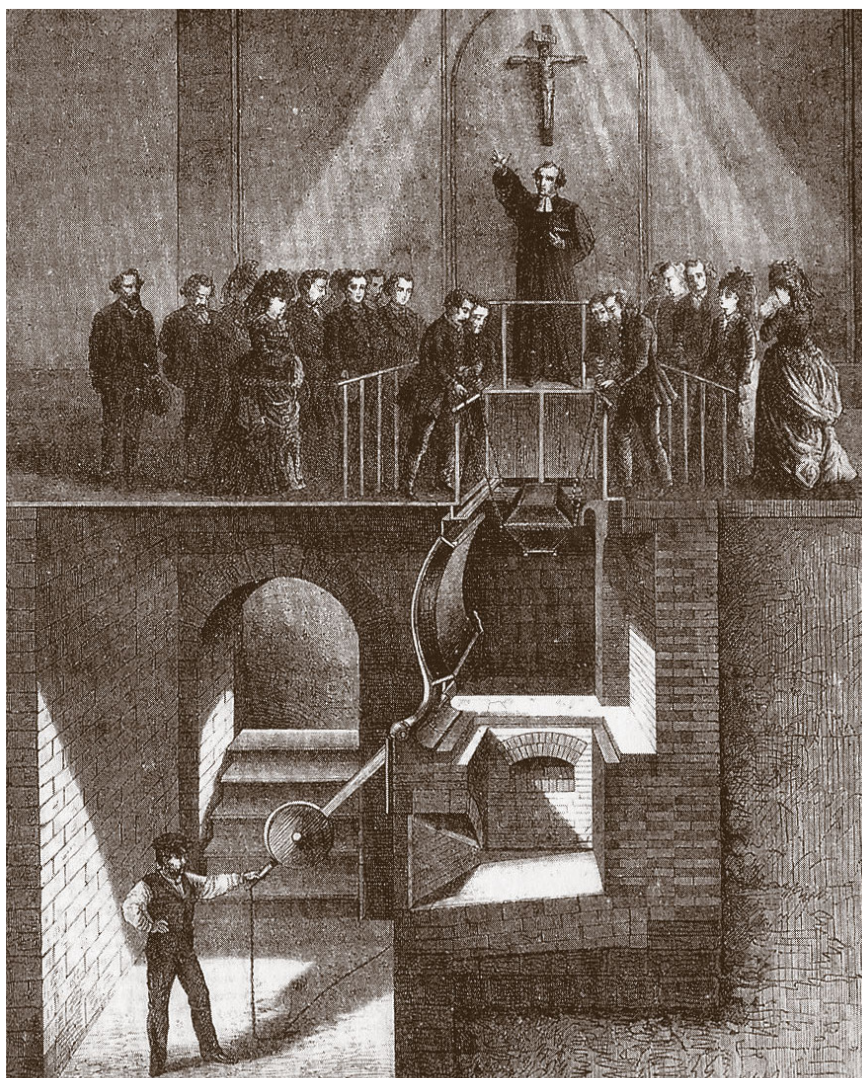
Comme son père, il joint les rangs des Fils de la liberté durant la Rébellion de 1837-38. Il fuit ensuite avec lui aux États-Unis, où il pratique le droit et rencontre, à New York, Mary



Amédée Papineau vers 1890

Westcott, qu'il épouse en 1846 devant un pasteur presbytérien. Il revient au Québec et est reconnu comme un notable et un intellectuel, il commente régulièrement l'actualité politique du Bas-Canada et celle du Québec. Et on le compte parmi les membres fondateurs de la Société des amis, l'ancêtre de l'Institut canadien de Montréal, qui tient lieu dans la ville de bibliothèque publique, en plus de constituer un lieu de gestation intellectuelle pour le Parti rouge, anciennement le Parti patriote. L'essentiel de sa carrière se passe à Montréal où il est protonotaire (greffier de la Cour supérieure du Québec). Il prend sa retraite en 1875. Il est encore officiellement catholique, mais s'est détaché de cette Église depuis les années 1850.

C'est peu après qu'il voyage en Europe où il prend contact avec des crématisés, comme son journal personnel le confirme, en date du 3 janvier 1879 : Il y a maintenant des fourneaux à cré-



Le four Siemens en 1874. Le premier four américain date de 1885 et, en 1900, il y en a 24 aux États-Unis qui ont incinéré 2414 personnes dans l'année, 1% des inhumations, aucun au Canada. Le crématorium Mont-Royal sera le seul au Québec avant 1974.

mation à Milan, à Gotha, à Londres. « Je dresse comme testament en conséquence, dit-il, désirant que mon corps mort soit brûlé et les cendres recueillies comme au temps de mes ancêtres les anciens Romains. C'est une grande restauration hygiénique. » Effectivement son corps sera incinéré en 1903 et comme c'est la loi provinciale qui s'applique (nous en parlons ci-après) et qu'il est protestant, il peut être incinéré sans problème. Ses cendres seront rapatriées à son manoir de Montebello.

3. Les unitariens et le donateur John H.R. Molson

Nous nous déplaçons ensuite aux mausolées Molson – La tour représente le patriarche John Molson

(1763-1836), qui a fondé sa brasserie en 1786, auquel il associera ses trois fils en 1816. Député puis membre du Conseil législatif, John aîné possède le premier navire à vapeur en 1822, est président de chemin de fer en 1837, créateur de la Banque Molson. Thomas sera conseiller municipal, verra à la construction d'une église anglicane. William sera conseiller municipal et sera premier président de la Banque Molson en 1855. Les mausolées datent de 1863, chacun a le sien. Une centaine d'autres Molson sont inhumés dans le Cimetière Mont-Royal.

John Henry Robinson Molson (1826-1897), fils de Thomas, est un des propriétaires de la brasserie et un

des présidents de la Banque Molson, principal gouverneur de l'Université McGill. Comme philanthrope, il a largement soutenu des causes protestantes, dont le Musée Redpath et l'Hôpital général de Montréal. Même si son père était anglican, John H. R. Molson va adopter la doctrine unitarienne de sa femme, Louisa Frothingham. Il va jouer un grand rôle dans la création du crématorium.



John Molson vers 1890

Pour les unitariens, Dieu est un, il n'y a pas de Trinité, Jésus-Christ n'est pas le fils de Dieu incarné parmi les hommes. Ils rejettent l'ensemble des dogmes chrétiens et favorisent un esprit d'ouverture aux convictions individuelles. Pour ces protestants, la résurrection est spirituelle et non corporelle. C'est à partir de Boston que les unitariens importent à Montréal la revendication crémationniste.

En 1888, Francis Wolferstan Thomas, un franc-maçon à la tête de la Banque Molson, évoque pour la première fois la crémation au conseil d'administration du cimetière. En 1897, John H. R. Molson lègue au cimetière un montant de 10 000\$ pour l'établissement d'un four crématoire. Mais il en faudrait le double pour en construire un. Lui-même sera incinéré à Boston, haut lieu de l'unitarisme, tous les gens importants y étant alors de cette confession : être unitarien y est une forme d'élitisme. Se faire incinérer devenait donc un choix d'élite. Contre les superstitions et la grégarité des masses, ils veulent défendre la raison,

la liberté d'esprit et l'autonomie [self-reliance] des individus. (Robert) Ils se jugent *responsables de leur propre fortune*. En bref, les crématistes unitariens, contrairement aux hygiénistes et aux rouges, ont une communauté parallèle sur laquelle prendre appui pour faire de leur revendication une réalité (Robert). Ils ont le pouvoir et les capitaux nécessaires pour imposer la crémation au Canada. Cette élite économique et politique est capable de tenir tête à l'Église catholique du Québec.

Juste à côté se trouve la tombe d'A.W. Ogilvie, premier incinéré. Voici quelques dates-clés.

1900 : William Macdonald, de la compagnie de tabac, offre de construire le crématorium à ses frais. (Sa tombe se situe plus loin dans notre visite.) Les travaux débutent à l'automne 1900.

1901 : Demande à la Législature de modifier la charte pour une inclure la crémation. Le clergé influence, par personnes interposées, le débat qui se transforme en condamnation de l'incinération. Il se mêle même des affaires protestantes! Après des appels à la raison par certains députés, le parlement vote la loi, mais avec des restrictions : l'incinération ne s'applique qu'aux protestants, il faut l'avoir demandée, et on ne pourra la faire en cas de personnes décédées par mort violente (ou poison).

1902 : **Première incinération, Alexander Walker Ogilvie (1829-1902)**

Propriétaire de la meunerie A.W. Ogilvie & Co. (1855), qui fut à une certaine époque la plus importante compagnie de farine de l'Empire britannique (cf. Five Roses). Actif en politique et sénateur. Il milite pour les écoles protestantes. Fait partie du Conseil d'administration de la compagnie du CMR pendant plus de vingt ans et s'est impliqué dans la construction du pre-



Alexander W. Ogilvie, sénateur

mier crématorium au Canada.

1903 : Macdonald insatisfait par cette loi, trop restrictive, trouve un moyen de la contourner. Il décide de demander au Gouvernement fédéral une charte indépendante du cimetière pour le Crématorium. Il suffit que cinq personnes le soutiennent. Il l'obtiendra, mais il est évident que ses administrateurs sont en liens directs avec le Cimetière. Il veut la liberté de choix pour qui désire être incinéré. Si la personne le désire soi-même ou si quelqu'un paie les frais, il est clair qu'elle devient admissible.

1904 : La Compagnie du crématorium achète du cimetière le terrain où elle est située et l'édifice. Les 10 000 \$ de Molson permettent de fonctionner sans problème. Le four utilise du kérosène, chauffé à 2000° F ou 850° C et brûle le corps en deux heures. On le réduit en poudre le lendemain et on le met dans une urne remise à la famille.

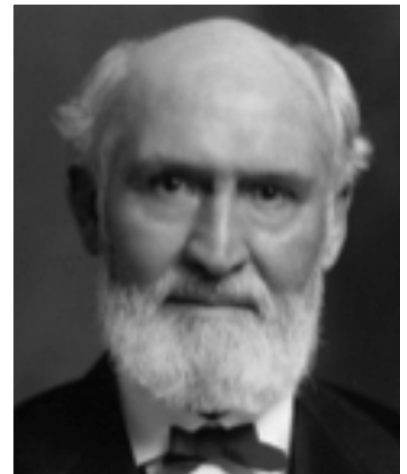
Le philanthrope Sir William Christopher Macdonald (1831-1917) et le crématorium

On l'a vu, son nom a souvent été évoqué lors de la création du crématorium en 1901 qu'il voulait financer complètement ainsi que son insatisfaction devant les limites de la loi provinciale. Il avait épaulé l'organisation

d'un crématorium indépendant. Même si sa tombe se situe au fond du cimetière, il convient d'en parler maintenant.

Né en Nouvelle-Écosse d'un père catholique et d'une mère protestante, William Macdonald avait rejeté toute religion à seize ans et il maintiendra ce choix toute sa vie. Son goût pour l'incinération reflète aussi les vues de sa génération qui prône l'efficacité de la science moderne. Après des expériences dans le commerce, il établit en 1862 sa compagnie qui produit du tabac à pipe ou à chiquer. (Les cigarettes n'arrivent qu'en 1922, donc après sa mort.) En 1873, il est tellement prospère qu'il peut bâtir une immense usine dans l'est de Montréal.

Curieusement, cela le gênait de faire des produits du tabac et c'est sans doute par compensation qu'il a mené une œuvre philanthropique importante. Une bonne partie de celle-ci a été associée à l'Université McGill pour laquelle il a soutenu la construction de plusieurs édifices. Il y a fortement appuyé les sciences de l'agriculture,



de la physique, de l'ingénierie, et de la médecine. Préoccupé par l'éducation, il a favorisé la création d'un Collège (à Sainte-Anne-de-Bellevue) pour l'agriculture, l'économie domestique et la formation des enseignants. L'Université McGill y déménagera son école normale en 1907.

Macdonald est mort à 86 ans le 9 juin 1917. Son incinération, exigée par

testament, a pris place dans le crématorium qu'il avait parrainé. Son urne funéraire a été inhumée aux côtés de celles de sa mère et de sa sœur (devenue également protestante). L'ouverture de son testament révèle une heureuse surprise : il lègue au cimetière pour favoriser l'incinération quelque 100 000\$ (soit 2,5M aujourd'hui). La pérennité du service est évidemment assurée. (Par ailleurs, un million était allé au Collège, 500 000\$ à la faculté de médecine, 300 000\$ au Collège de Musique, 500 000\$ à l'Hôpital général de Montréal).

Voilà pour la création du crématorium. Les autres points d'intérêt se trouvent au fond du cimetière où nous nous rendons.

4. Francs-maçons et libres penseurs

Le quatrième courant à soutenir l'incinération est celui des libres-penseurs et des francs-maçons qui les rejoignent. Trois cas sont significatifs : P.-S. H. Beaugrand, Pierre-Salomon Côté et les maçons des Cœurs-Unis qui ont explicitement demandé d'être incinérés. Nous nous rendons donc à leur monument.

a) Honoré Beaugrand (1848-1906)

Études incomplètes à Joliette, à 17 ans, formation militaire rapide à Montréal, soldat sous le Général français Bazaine au Mexique, puis journaliste en 1868 à La Nouvelle-Orléans. Écrit pour des journaux américains surtout en Nouvelle-Angleterre. Épouse à l'église méthodiste de Fall River, Eliza Walker en 1873. Devient franc-maçon. Admirateur des principes de la Révolution française. Déiste anticlérical, pratique ce que bon lui semble.

En 1878, il est à Montréal, lance l'hebdomadaire satirique, *Le Farceur*, puis en février 1879, *La Patrie* dont il demeure propriétaire jusqu'en 1897, journal soutenu par le Parti libéral. Ce journal est une réussite et fera sa fortune grâce à la publicité intégrée. Il se fait un nom comme reporter et écrivain

politique, il reçoit la légion d'honneur française en 1885.

Il est élu maire de Montréal en 1885. Il se distingue par ses interventions en faveur de la vaccination obligatoire lors de l'épidémie de petite vérole en 1885, épidémie qui aurait fait 3164 victimes. (L'idée de l'incinération des corps dans ce cas plaît aux hygiénistes. Par ailleurs, il avait ordonné la disposition des ordures ménagères par



incinération!) Ce choix pour la vaccination se mêle à la campagne pour empêcher la pendaison de Louis Riel. Les journaux anglais réclament l'isolement des malades et la vaccination obligatoire et ne se gênent pas pour traiter les Canadiens français d'arriérés et de malpropres. Vandalisme contre le *Montreal Herald*. Le conseil municipal décrète la vaccination obligatoire. Émeutes contre la vaccination. Les médecins passent de maison en maison accompagnés de policiers. Beaugrand doit même solliciter l'appui de l'évêque! La ville est en quarantaine et les activités paralysées. Après deux ans, il quitte la mairie en 1887.

Il partage son temps entre les voyages, l'écriture (*La Chasse-Galerie* -1891) et l'animation de diverses activités culturelles. Il participe notamment au Cercle littéraire et musical (franco-protestant, qui inclut des professeurs d'université et quelques pasteurs). En 1897, il contribue à la fondation de la loge L'Émancipation, et reste proche des milieux anticléricaux.

Ses dernières volontés en 1902 sont explicites. *To my wife and Executors I desire, at time of death, that my funerals shall be as modest and simple as possible. No bearers, no flowers, no religious ceremony of any kind. I wish my body to be cremated in the crematory at Montreal and on this point I hope my wish will not be discussed but will be followed implicitly. My wife will chose a lot in Mount Royal Cemetery and my ashes soon be deposited either under or in the stone that can be erected for the family.*

Ce testament sera respecté en 1906 quand on l'enterrera au cimetière Mont-Royal.

Une rue de Montréal et une station de métro ont été nommées en son honneur. (2015 : *paraît sa biographie par J.-P. Warren chez Boréal, voir Bulletin no 48, juin 2015 et, en 2016 un film : La Chasse-galerie*)

b) Les funérailles de Pierre-Salomon Côté (1876-1909)

En 1905, Eva Circé, la fondatrice de la bibliothèque de Montréal, épouse le médecin Pierre-Salomon Côté, reconnu pour s'occuper des pauvres et ne pas ménager son temps.

Le couple évolue dans le cercle des libres-penseurs montréalais, aspire à être initié à une loge maçonnique, mais n'en fait pas encore partie. Souffrant



d'une tuberculose intestinale, il meurt à 33 ans, le 23 décembre 1909 après avoir refusé de se confesser à son ami le curé Auclair, qui respecte sa volonté. Il sera enterré le lendemain de Noël.

Ses funérailles soulèvent un débat qui va durer des mois.

Il veut des funérailles civiles, pas de croix sur le corbillard avec incinération au cimetière. Interdite par Rome, la crémation représentait le progrès pour les esprits avancés. La presse radicale (*L'Avenir*, *Le Pays*) la favorisait. Soucieux d'étouffer l'affaire, M^{gr} Bruchesi demande aux journaux de ne pas en parler. *La Presse* passe outre et identifie 143 personnalités dans le cortège. La liste se lit comme un répertoire des radicaux, des maçons et des réformateurs de l'époque, sénateur, député, échevins, médecins, journalistes, socialistes, écrivains, musiciens, trois juges, plusieurs avocats et la rédaction du journal *Le Canada*, de 400 ou 600 personnes.

Deux jours plus tard, le scandale éclate, *L'Action sociale* de Québec (journal de l'évêque) traite la chose « d'affligeant scandale ». *Le Soleil* souligne le « manque de charité » de ce journal et l'évêque parle de « conspiration contre le catholicisme »!

En janvier 1910, la droite catholique entre dans le débat : « Pour mourir en chien », « des femmes ont fait preuve de plus d'irrégion que leurs hommes » (cf. lycée laïc de son épouse). Ni *La Vérité* ni *La Croix* ne laisseront s'éteindre le scandale. Des proches se mettent à se disculper d'avoir participé aux funérailles... Répercussion dans les élections municipales. Sa veuve se voit amputer de la moitié de son salaire de bibliothécaire. Chauveau : « La libre-pensée est ridicule et détestable chez tous les hommes où on la rencontre ; chez une femme c'est une monstruosité ». Circé-Côté devra défendre la position de son mari. Les frères du défunt s'en mêlent, alléguant qu'il aurait voulu une sépulture catholique... « il arrive, dit l'un deux, que la femme perde la raison... »

L'épouvantail de la franc-maçonnerie fait des victimes (voir plus loin), mais elle n'en a pas peur : après lecture de ses règlements, « j'eusse été honorée de le compter parmi les membres de cette respectable confrérie ». L'os-

tracisme qu'Éva Circé-Côté a subi la marquera longtemps. Même quinze ans plus tard, elle en parlera encore.

(Voir Andrée Lévesque, *Éva Circé-Côté, libre-penseuse, 1871-1949*, Les éditions du remue-ménage, 2010, p. 83-95 sur les funérailles.)

c. La loge maçonnique des Cœurs unis, no 45

Nous avons évoqué à plusieurs reprises la franc-maçonnerie. Les ma-



çons étaient nettement favorables à la crémation et on peut les considérer comme le quatrième groupe, même peu nombreux, qui la soutenait. Plusieurs administrateurs du cimetière étaient maçons et ils ont accordé des lots prestigieux aux loges maçonniques francophones, celui de Denecheau et celui des Cœurs-Unis, proches l'un de l'autre, non loin du monument aux pompiers. On a vu qu'Honoré Beau-grand avait même fondé une loge.

Plusieurs pasteurs protestants s'y étaient joints. Les protestants trouvaient bienvenue l'insistance des maçons sur la fraternité humaine, sur l'aide aux démunis, aux hôpitaux (comme les Shriners); pour eux, il s'agit d'une forme de société de bienfaisance et ils n'étaient pas dérangés par leur conception de Dieu.

Il existe de nombreux autres stèles dans le cimetière qui présentent le symbole caractéristique d'un compas surmontant une équerre, rappelant les constructeurs de cathédrales!

Par contraste, les autorités catholiques en faisaient un épouvantail. Ils l'associaient aux sociétés secrètes, à la Révolution française (parce qu'on avait voulu y faire passer une loi favo-

rable à l'incinération) et à l'anticléricalisme. Les anticléricaux n'étaient pas nécessairement contre la religion mais s'en prenaient à une vision du clergé

QUELQUES STATISTIQUES

FRAIS

10 \$ en 1913

50 \$ en 1960

300 \$ aujourd'hui, variable, v. écono

1500 - 2000 \$ pour incinération actuelle

4000 - 12 000 \$ pour enterrement

avec embaumement.

INCINÉRATION AU CMR

1902 : 3 0,25 %

1922 : 141 7

1942 : 506 25

1962 : 735 32

1972 : 1136 49

CATHOLIQUES

1% des incinérations sont pour des catholiques avant 1963

24% des incinérations sont pour des catholiques en 1973

70% des catholiques se font incinérer en 2012

1974 : création du four au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, modification des choix pour les catholiques à partir de là

ENSEMBLE INCINÉRATION DES DÉFUNTS

1998	53 %	42 %	24 %
	Québec	Canada	É.-U.

2012	50-60 %	env. 70 %?	70 %
	Québec	Canada	É.-U.

plus en ville

Il y a des fluctuations dans les chiffres selon les auteurs.

qui se voyait un intermédiaire entre Dieu et les hommes (hors de l'église point de salut) alors que les protestants n'attribuaient ce rôle qu'à Jésus-Christ. Ils étaient surtout contre cette vision d'un catholicisme intégriste qui se prétendait au-dessus du pouvoir laïc et voulait le contrôler. Pour un Des-saulles de l'Institut canadien, on pouvait être catholique autrement, plus

ouvert aux protestants tout aussi bien.

Au début, le maçonisme n'acceptait que des catholiques et des protestants en son sein, donc des croyants. Avec le temps, on atténua même la notion de Grand architecte pour laisser à chacun la liberté de ses croyances. Cette liberté était condamnée par le pape qui proclamait son Église (*Syllabus* de 1864 qui pointe du doigt 80 erreurs, à peu près tout ce qui existe comme mouvements d'idées à l'époque!) comme la seule voie du salut. Alors, le salut par la raison et la nature, la vision d'une mort « laïque » activaient ses craintes. Ces mêmes autorités royalistes qui avaient pris cent ans en France à accepter que la république pouvait être un système de gouvernement acceptable... et qui vont mettre cent ans aussi à accepter l'incinération!

Certains des francs-maçons inhumés dans ces terrains maçonniques sont des protestants d'origine belge, suisse ou française, mais d'autres sont des Canadiens français ayant épousé une protestante... et le protestantisme. Et plusieurs par choix. Nombre de protestants enterrés ici ont demandé l'incinération de leur corps et n'ont pu être enterré en sol consacré catholique comme Beaugrand, on l'a vu. La disposition des plaques tendrait à le montrer également.

d) L'affaire Guibord (1869-1875), Joseph Doutre (1825-1886) et l'incinération (1902)

Nos lecteurs connaissent cette affaire qui avait opposé la veuve de Guibord à la fabrique Notre-Dame parce qu'on refusait d'enterrer son mari en terre catholique, M^{re} Bourget voulait en faire un exemple parce que le typographe avait appartenu à l'Institut canadien que l'évêque voulait rayer de la carte. La cause défendue par Joseph Doutre s'était rendue au Conseil privé de Londres qui avait forcé la fabrique à accepter l'enterrement, fut-ce sous la protection de l'armée en 1875. Pourtant, l'évêque a quand même réussi à jeter le discrédit sur l'institution qui

fermera ses portes en 1880. **Joseph Doutre**, fort déçu de la tournure des événements, demeurera animé d'un radicalisme athée, et il refusera à nouveau de renouer avec la foi de sa jeunesse. Il meurt à Montréal le 3 février 1886 et est enterré dans le Cimetière Mont-Royal. Son premier mariage avait été catholique, son second, avec Harriet Greene, protestant. Il n'a pas de stèle pour indiquer sa tombe, clairement localisée cependant, mais il existe un mouvement pour lui en poser une.

Cet exemple trouve pourtant **un rapport significatif avec la crémation**. L'Église catholique par ses dogmes et ses rituels décide qui fait partie de sa communauté et qui en est exclu. Or,

« Le jugement crée un précédent, qui marque les esprits. Pour la première fois, une instance laïque brise le monopole de l'Église catholique sur le rituel funéraire. Le Conseil Privé reconnaît Guibord comme membre de la communauté catholique de croyants, jouant le rôle du clergé catholique et forçant ce dernier à accomplir, pour Guibord, les rituels consacrés. Les débats sur la crémation au Québec ont cette affaire pour toile de fond. Ils soulèvent les mêmes enjeux et provoquent une réaction cléricale semblable. Pour l'Église catholique, il en va, avec le rituel funéraire, de sa communauté et de son pouvoir, verrouillés par le dogme de la résurrection des corps. » (Robert)

Un journal de l'époque, cité par Robert, affirme même :

... L'inhumation, en effet, est un mode de sépulture, qui s'harmonise si parfaitement avec les cérémonies du culte et l'esprit de la religion, et qui découle si évidemment du dogme de l'immortalité de l'âme et de la résurrection des corps, que l'Église ne consentira jamais à lui substituer la crémation. (Drôle de *jamais*. Contredit en 1963 par décret pontifical...)

Pire, plusieurs d'entre eux considèrent la crémation comme le moyen de reproduire des communautés autres que celle des croyants [catholiques] :

républicaine, rationaliste, protestante, libérale, hygiéniste, d'élite, etc. Bref, plusieurs choisissent la crémation, au XIX^e siècle, pour se désaffilier de l'Église catholique et marquer, contre elle, leur allégeance à d'autres groupes sociaux, à d'autres représentations, à d'autres principes. (Robert)

Quelques tendances actuelles

Alors que l'incinération était vue à ses débuts comme d'avant-garde, avec le temps et l'évolution des mentalités, on en a aussi perçu les limites. De nombreuses questions sur l'énergie nécessaire pour brûler les corps, sur les produits dégagés dans l'environnement et l'impact environnemental général ont amené les propriétaires de fours crématoires à modifier leurs installations en conséquence. On offre même aujourd'hui des urnes biodégradables.

L'incinération sera peut-être remplacée par l'aquamation qui commence au Québec et qui est offerte actuellement à Granby. Le corps est rapidement dissout et de façon plus écologique en utilisant des produits alcalins. La méthode tarde un peu à se répandre vu le coût élevé des appareils, mais il est probable que plusieurs l'adopteront avec le temps compte tenu de l'évolution des mentalités (voir articles en ligne sur le sujet).

Nous prévoyons faire notre visite du cimetière l'an prochain dans l'est de Montréal, au cimetière des Trembles, ancien Hawthorndale, où plusieurs personnalités intéressantes du franco-protestantisme sont enterrées.

* * *

Martin Robert, « *Disposer de son cadavre. La naissance de la crémation au Québec (1874-1914)* », UQAM, février 2015, 167 p. (Document disponible en ligne : <http://www.archipel.uqam.ca/7193/1/M13747.pdf/>)

Nous ne saurions trop recommander la lecture du mémoire de maîtrise de Martin Robert présenté à l'UQAM il y a un an sur la crémation au Qué-

bec. (Il était alors directeur de la Fédération de l'Écomusée de l'Au-delà. Il est actuellement doctorant en histoire à l'UQAM et terminait des études à Paris en juin.) L'étude s'attarde dans un premier chapitre à faire le bilan historiographique du sujet, la problématique et la méthode employée et les archives utilisées. On admirera la maîtrise avec laquelle cet étudiant nous présente l'historiographie sur la crémation moderne et les rituels funéraires au Québec. Il choisit de privilégier une analyse en fonction des systèmes de représentation d'un groupe. Dans cette approche historiographique relativement nouvelle (Roger Chartier), l'attention se détourne des groupes sociaux eux-mêmes pour mieux se fixer sur les représentations par lesquelles ces groupes se définissent et donnent sens à leurs actes (p 29). Faire l'histoire des représentations, c'est analyser le rapport dynamique, dans le temps, qui tient ensemble certaines représentations et les pratiques qu'elles commandent. Il a beau jeu de voir les représentations érigés en système, institutionnalisés comme dans le cas du rituel catholique sur la mort.

Son deuxième chapitre montre que l'idée de l'incinération est alors bien dans l'air (entre 1789 et 1884) en France, en Italie, en Allemagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis. Il s'agit vraiment déjà d'un mouvement international au moment où le Québec commence seulement à en parler.

Son troisième chapitre est particulièrement éclairant puisqu'il analyse les représentations des trois groupes principaux crématisés au Québec et la possibilité qu'ils ont de concrétiser leurs idées. Nous avons repris cette façon de voir dans notre article et notre visite. Les hygiénistes sont dispersés et n'arrivent pas à imposer leur solution d'autant plus qu'ils craignent l'attitude du clergé. Les rouges (républicains, libertaires, anticléricaux) sont alors en déclin et sont trop dispersés également pour réaliser leur souhait. C'est finalement les crématisés du cimetière Mont-Royal, essentiellement unita-

riens, qui ont les moyens financiers de passer à l'acte... et assez de force économique pour passer outre au pouvoir du clergé catholique.

Dans son dernier chapitre, l'auteur montre très bien comment ce dernier se sert de son pouvoir pour se mêler des affaires protestantes et fait porter la discussion du projet de loi non sur la création d'un organisme pour un cimetière, mais sur sa propre opposition à la crémation elle-même. Les responsables du cimetière contourneront la loi trop restrictive qui en est sortie en 1901 en créant une corporation séparée pour la gestion. La dernière partie de ce chapitre touche particulièrement les franco-protestants. En effet, trois des quatre cas d'incinération analysés en détail pour 1902-1914 touchent ce groupe. Il s'agit d'Amédée Papineau, Salomon Côté et Honoré Beaugrand dont nous avons parlé dans l'article ci-dessus.

Ce mémoire éclaire vraiment la question et en montre les enjeux. Les citations des intervenants catholiques font même sourire quelque cent ans plus tard, quand ce qui était inacceptable en 1900 est devenu tout à coup possible en 1963 et s'est généralisé depuis lors. JLL

* * *

Une loi sur les activités funéraires

L'adoption par l'assemblée nationale de loi 66 sur les activités funéraires en février dernier a gardé le sujet dans l'actualité. Le projet mettait à jour et regroupait les diverses lois existantes en une seule. Dans les discussions qui ont suivi, de nombreuses personnes s'inquiétaient de ce que le Gouvernement semblait restreindre considérablement le choix des gens dans le genre de funérailles qu'ils souhaitaient ou reprochait au Gouvernement de vouloir contrôler la disposition des cendres. Ce piège semble avoir été évité. Plusieurs articles et opinions sont encore en ligne sur le sujet, en anglais et en français. On y trouve un article de Kathrine Lamontagne du 16 mars dernier qui fait rapidement

l'état de la question après l'adoption de la loi : <http://www.journaldequebec.com/2016/03/12/modernisation-des-activites-funeraires/> Voir d'autres articles sur le site de l'Écomusée de l'Au-delà.

* * *

L'Institut du patrimoine funéraire du Québec

Plus récente encore est la création le 27 mai 2016 de l'Institut du patrimoine funéraire du Québec. L'article de Pierre Michaud « Une solution en réponse à la crise des cimetières » en donne un aperçu. Voici son texte.

L'abandon progressif de la pratique religieuse des dernières années affecte les cimetières, un peu comme les églises, et entraîne des risques de détérioration importants d'un patrimoine significatif.

C'est en réponse à cette situation qu'est né l'Institut du patrimoine funéraire du Québec (IPFQ), officiellement lancé à Rimouski, vendredi [27 mai], à l'occasion du congrès de l'Association des cimetières chrétiens [catholiques, protestants, orthodoxes] du Québec (ACCQ). Cet événement important a réuni 200 personnes sur trois jours.

« Il y a le fait que les gens pratiquent moins la religion, mais aussi le fait que la crémation est devenue le premier choix des familles. Dans ce cas, le cimetière n'est plus la destination finale, car on peut faire plein de choses avec une urne: on peut la conserver à la maison, on peut la déposer dans un columbarium dans un salon funéraire, on peut faire pratiquement ce qu'on veut. Comme on ne visite pas les cimetières parce que nos êtres chers ne sont plus là, on s'en désintéresse. Face à cette situation, on a ici un projet qui a germé il y a quatre ans et qui a fait son chemin jusqu'à l'ACCQ », explique le nouveau président de l'Institut et président de la Corporation du Cimetière Côte-des-Neiges de Montréal, Yoland Tremblay.

« Nous avons constaté qu'il y a de plus en plus de cimetières à l'abandon, où l'entretien paysager est inexistant et

où les pierres tombales sont tombées ou abîmées. La création de l'Institut s'inscrit dans une perspective qui vise à apporter des solutions concrètes afin de sauvegarder cet héritage précieux. Il faut une prise de conscience. Le plus important pour nous cette année, c'est que les trois principales parties prenantes de l'industrie funéraire, l'Association des cimetières, la Corporation des

thanatologues et l'Association des tailleurs et monuments du Québec, ont décidé de s'impliquer. Nous avons tous à cœur un objectif : celui de protéger l'ensemble des cimetières, peu importe la confession religieuse », ajoute-t-il.

«Nos cimetières regorgent de parcelles d'histoire et de richesses artistiques et architecturales d'une

valeur inestimable », insiste M. Tremblay. La première chose que souhaite l'Institut, c'est de sensibiliser le grand public, lequel est invité à franchir la première porte d'entrée qu'est le site Internet ipfq.ca. Quelque 2 000 cimetières seraient menacés de disparition et environ 62 000 personnes décèdent chaque année, au Québec.

Nous avons inscrit il y a longtemps dans la liste de nos biographies à faire deux personnages en rapport avec la fin du Régime français et la Conquête. Voici la première. Nous espérons vous présenter la seconde, Jean Marteilhe, dans le prochain numéro.

JLL

SENILH, JOSEPH (v1729-1764)

Senilh, Joseph, négociant en Nouvelle-France, né vers 1729 à Caussade (Quercy) et décédé à Québec (Canada) le 11 août 1764. Il s'était marié à Dax (Gascogne) vers 1750. Enterré dans le cimetière catholique de la ville de Québec.

Nous savons peu de choses sur lui, essentiellement qu'il s'agit d'un négociant à Québec dans la période qui précède la Conquête anglaise. À titre de huguenot, il fait partie de nos centres d'intérêt en tant que Société d'histoire du protestantisme franco-québécois. Comme le *Dictionnaire biographique du Canada* a parlé de plusieurs autres protestants français (voir ci-dessous) mais n'a pas retenu Joseph Senilh, nous en profiterons pour évoquer quelques éléments de sa vie tout en faisant un certain nombre de renvois à des réformés de la même période. Michel Barbeau a recensé dans son *Fichier huguenot en ligne* tous les protestants connus qui sont passés en Nouvelle-France ou qui s'y sont établis. On peut le consulter à <http://pages.infinit.net/barbeau/fichier/>. Il se réfère d'ailleurs aux



œuvres de John Francis Boshier qui a étudié tout particulièrement les marchands. Ce dernier a préparé sur eux un dictionnaire biographique en 1992 dont nous tirons aussi parti.

Joseph Senilh est né à Caussade (en Quercy, Tarn-et-Garonne dans le Midi-Pyrénées) vers 1729. Il était le fils d'Étienne Senilh et Anne-Marie Rouffiac. Il avait comme frères Jean-Pierre (1731-après 1781) et Jean (1735-1809). Une transcription manuscrite d'un journal de Boston fait état de son mariage à Dax (selon notre lecture) en Gascogne sans plus de précision, mais vraisemblablement au tout début des années 1750. Nous ne savons pas si son épouse l'a accompagné en Nouvelle-France.

Le 14 avril 1752, à l'âge de 23 ans, Joseph Senilh s'embarque pour Québec sur le navire des Dassier et associés, *Le César*. Même à ce jeune âge, il possède le capital nécessaire pour engager des relations d'affaires avec divers négociants de Montauban (dont les commerces et les industries sont presque tous aux mains de protestants) notamment son frère,

Jean-Pierre, de deux ans plus jeune que lui. Les archives bordelaises indiquent que Jean Senil, « 19 ans, taille haute et ancien catholique », est venu le rejoindre sur *Le Marquis de Duquesne* en partance de Bordeaux le 10 mai 1754.

La société marchande de Joseph Senilh fait partie des entreprises protestantes qui ont des activités à Québec dans les dernières années de la Nouvelle-France. Nous croyons utile de citer le passage de la biographie d'Alexandre Dumas par David Roberts dans le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* qui rattache Dumas à de nombreux huguenots à Québec durant cette période (les liens marqués d'une * sont actifs).

(Alexandre Dumas* représentait l'une des 14 ou 15 entreprises protestantes françaises installées dans la colonie en 1754, dont celles de Joseph Rouffio*, de François Havy*, de Jean Lefebvre* et de François* et Jean-Mathieu* Mounier. Entre 1755 environ et 1757, Dumas, toujours à Québec, s'associa à au moins deux autres marchands protestants de

Montauban, Antoine Fraisses de Long et Joseph Senilh. Bien que Mgr [Henri-Marie Dubreil](#)* de Pontbriand se méfiât de l'ensemble des marchands huguenots – du fait d'anciens conflits religieux en Europe –, le gouverneur Ange [Duquesne](#)* de Menneville et l'intendant [Bigot](#)* les défendirent à maintes reprises, faisant remarquer, en 1755, que les trois quarts du commerce de la colonie dépendaient d'eux. Cette domination continua jusqu'à la Conquête.)

Nous n'avons pas de précisions sur le commerce que Joseph Senilh a ainsi entretenu, mais on peut penser à des produits alimentaires (importants moulins à farine à Montauban), des fournitures courantes, des tissus et des draps (importante industrie textile locale). Non seulement avait-il des liens avec Dumas et Fraisses avec qui il était associé, mais aussi avec Pierre Revol avec lequel il eut maille à partir puisque ce dernier marchand avait fait faillite en 1756 et que Senilh avait dû prendre contre lui une action en justice en mai 1758 pour saisir les maisons qu'il possédait à Québec. Nous ne savons pas quelle a été l'issue du procès, mais Revol est décédé à Gaspé trois mois plus tard, le 2 septembre¹.

Joseph Senilh continue à habiter la ville de Québec après 1760 et son appartenance religieuse est connue bien que nous ne puissions savoir comment il la vivait. Il y est décédé le 11 août 1764, à peine âgé de 35 ans, et inhumé deux jours plus tard dans le cimetière catholique de la ville, à la demande des conquérants. D'autres protestants anglophones l'y avaient précédé depuis 1759, mais il a été le premier protestant de langue française à y être enterré comme le rappelle plusieurs documents d'époque. Il n'est pas possible de repérer sa tombe en particulier car le déménagement ultérieur des cimetières de Québec fait qu'il s'est retrouvé dans une fosse commune avec bien d'autres².



L'intendant Bigot

Son frère Jean est retourné à Montauban où il épousera, à 35 ans, Antoinette-Anne Boudet le 14 novembre 1770 et ils auront neuf enfants entre 1771 et 1783. Pour sa part, son autre frère, Jean-Pierre, continue à faire des affaires à Montauban et épousera Marie-Anne Martin le 9 juin 1766 à Bouliac, à quelques kilomètres de Bordeaux, mais à 260 km de Caussade, et ils auront huit enfants entre 1767 et 1781. On sait que l'importation d'esclaves en France fait partie de ses activités, mais nous n'en savons pas davantage. On peut noter que Pierre Du Calvet (1735-1786), ce franco-protestant défenseur de la démocratie et sensible aux idées nouvelles, venait aussi de la ville de Caussade et était leur contemporain.

9 avril 2016

Jean-Louis Lalonde

Sources

Fichier huguenot en ligne (Michel Barbeau).

Généalogie de la famille de Joseph Senilh en ligne dans Geneanet par Arnaud Serander.

Extrait de journaux du Nord-Est des États-Unis, 1704-1930, Boston, *News Letter*, à Senilh Joseph, dans Ancestry.

« Passeports des passagers en partance de Bordeaux pour Québec 1714-1783 » (en ligne en lien avec la Société de généalogie canadienne-française)

Bosher, John Francis, *The Canada Merchants 1713-1763*, Oxford, Clarendon Press, 1987, 234 p. spécialement les pages 129, 137, 168, sur Senilh.

Bosher, John F., *Négociants et navires du commerce avec le Canada de 1660 à 1760 : dictionnaire biographique*, Ottawa, Service des parcs, Environnement Canada, 1992, 263 p, avec Index. Nous avons particulièrement consulté les entrées pour les huguenots suivants, surtout des marchands : Bernon, Besse de la Barthe (Jean, Daniel et André), Courrejolles, Fraisse, Gauthier, Glémet, Havy, Lévêque, Maurin, Mounier, Peire, Pépin, Ranson, Revol, Richard (Jacques, Mathurin et Pierre), Senilh, Serres, Thouron (Antoine, Bernard, Jean-David).

Lalonde, Jean-Louis, *Des loups dans la bergerie. Les protestants de langue française au Québec, 1534-2000*, Montréal, Fides, 2002, p. 39-41.

Roberts, David, « Alexandre Dumas », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.

Trudel, Marcel, *L'Église canadienne sous le Régime militaire, vol I*, p. 180-181, sur Senilh et plus généralement dans ce volume sur le rôle des huguenots au moment de la Conquête.

1. Voir notamment Mario Mimeault, « Pierre Revol, marchand, morutier et résistant de la dernière heure » (France, 1715 – Canada -1758), dans Gaston Deschesne et Denis Vaugeois (dir.), *Vivre la Conquête à travers plus de 25 parcours individuels*, Québec, Septentrion, 2013, p. 151-161.

2. Nous avons demandé à Denis Fortin, pasteur à Québec, de voir où pourrait se trouver la tombe. Il a aimablement pris contact avec Pierre Lafontaine, archiviste du diocèse, qui a précisé que la majorité des cimetières de cette époque ont été transférés au cours de l'expansion de la ville. C'est l'actuel cimetière Belmont qui accueillerait les restes des défunts, dans des fosses communes. Va pour notre recherche d'une pierre tombale!

Deux ouvriers canadiens en lien avec les Frères chrétiens en Suisse au milieu du XIX^e siècle

RICHARD LOUGHEED

En parcourant un des livres de la Collection historique d'ÉTEQ, j'ai trouvé une analyse datant de 1845 au sujet des Frères chrétiens et John Darby en Suisse¹. Quelle surprise d'y lire des informations sur deux ouvriers canadiens mentionnés comme des personnages-clés d'un débat en Suisse! Il s'agit d'Henri Olivier et de Philippe Wolff.

Les Frères chrétiens, qui sont venus au Québec après 1900, ont commencé beaucoup plus tôt en Irlande et en Angleterre. Leur fondateur, John Nelson Darby, a visité la Suisse au début des années 1840, a traduit la Bible en français (version Darby) et y a implanté un groupe des Frères chrétiens qui y est demeuré présent jusqu'à aujourd'hui.

Quelques années auparavant, Henri Olivier, le pionnier de ce qui est devenu la Mission de la Grande-Ligne, était venu au Canada en 1834 puis était rentré en Suisse en 1836 à cause de la santé de sa femme. Comme on le sait, Henriette Feller et Louis Roussy ont répondu à l'appel des Olivier et ont pris la relève.

En Suisse, Henri Olivier a été pasteur à Nyon puis est redevenu pasteur dissident à Lausanne. Il dirigeait donc une Église réformée en doctrine et pratique, mais n'avait pas l'appui de l'État qui soutenait alors les Églises. En automne 1839, Olivier, en écoutant un missionnaire wesleyen, a changé d'orientation théologique

et a adhéré à la doctrine de la perfection chrétienne². Apparemment c'est Madame Olivier qui a été convaincue en premier. Le pasteur Olivier a gardé la doctrine calviniste de la prédestination mais y a ajouté celle de la perfection. Il n'a pas prétendu qu'il arriverait lui-même à la perfection préconisée, mais il a prêché qu'on pouvait l'atteindre après beaucoup d'efforts³. Comme conséquence, il a perdu une partie de son assemblée qui voulait une doctrine clairement réformée, puis une autre partie qui, elle, voulait une approche plus méthodiste.

Au cœur de ces tiraillements, John Darby arrive en Suisse en mars 1840 et y reste pour les deux prochaines années. Il n'a pas converti de personnes, mais il a réuni autour de lui certains dissidents qui avaient quitté l'église d'Olivier. Il a attaqué dans sa prédication et dans ses écrits les doctrines méthodistes. Au printemps de 1841, Olivier s'est rallié à Darby⁴, a réuni son troupeau avec celui de Darby et est devenu son assistant. Une fois en place et ayant gagné l'estime de nombreux membres, Darby a commencé à insister sur la prophétie. Plusieurs des traités qu'il a écrit alors rejette la papauté, le lien entre l'Église et l'État et donc l'Église nationale réformée. À son avis, tous ceux qui ne viennent pas à ses réunions sont des schismatiques⁵! À Lausanne, plusieurs évangéliques l'ont

suivi, mais François Olivier, frère d'Henri, après avoir accueilli et entendu Darby, a fini par le critiquer publiquement et le contester par écrit.

De son côté, Philippe Wolff terminait en 1843 ses études théologiques à l'École de l'Oratoire, relié à la Société Évangélique de Genève. Il soutenait des thèses qui critiquaient, entre autres, le radicalisme religieux de Darby par rapport au ministère⁶ et la permanence des dons spirituels, comme on peut le lire dans la version de ces écrits publiée par la suite. Darby lui a répondu en abolissant le rôle du pasteur ordonné mais en insistant sur l'apostolat nécessaire. La querelle s'est envenimée et, chaque fois, Darby lui a répondu avec colère en y ajoutant des attaques personnelles. Wolff est parti la même année pour l'Amérique et il est devenu ouvrier d'abord à Grande-Ligne puis, peu après, pour la Société missionnaire canadienne française de 1852 à 1862 comme secrétaire-général et comme premier professeur de théologie à Pointes-aux-Trembles. Après sa démission, il avait réorienté sa carrière, mais était resté à Montréal jusqu'en 1868 pour favoriser l'éducation de ses enfants. Il était ensuite passé aux États-Unis et avait travaillé à partir de 1869 pour la Foreign Evangelical Society of New York avant de prendre sa retraite à Boston vers 1880 et d'y décéder en 1906. De



Darby vers 1840

son côté, Henri Olivier a fini par quitter les Frères chrétiens et est redevenu pasteur d'une Église libre avant son décès en 1864⁷.

On lira avec profit la biographie de ces deux pasteurs telle qu'on la trouve dans notre site www.shpfqbiographies.sitew.ca/ où ces querelles sont replacées dans l'ensemble de leur carrière. Cela nous aide à mieux situer ces pionniers franco-protestants qui n'ont passé qu'une partie de leur vie au Québec. C'est l'occasion de signaler que les livres de la bibliothèque de notre Société sont accessibles en ligne via le site de l'ÉTEQ – École de théologie évangélique du Québec (anciennement ETEM-IBVIE) <http://koha.etem.ca:8000/> Faites l'essai avec Herzog cité en note. Si vous le trouvez, c'est que le livre est disponible, mais étant donné son âge, il ne peut être emprunté! JLL

1. J.-J. Herzog, *Les Frères de Plymouth et John Darby: leur doctrine et leur histoire en particulier dans le Canton de Vaud*, Lausanne, Georges Bridel, 1845, 92 p.
2. J. Cart, *Histoire du mouvement religieux et ecclésiastique dans le Canton de Vaud*, v. 5, Lausanne, G. Bridel, p. 319-20.
3. Herzog, p. 4.
4. Cart, p. 354.
5. Herzog, p. 25.
6. Herzog, p. 77.

Visite à Grande-Ligne, le samedi 2 avril

Des étudiants de Richard Lougheed avaient commencé la journée du 2 avril par une présentation à l'ETEM sur Chiniquy avant de se rendre à Saint-Blaise pour visiter les installations de Grande-Ligne au début de l'après-midi. D'autres se sont joints à eux de sorte qu'une quinzaine de personnes ont été accueillies dans l'église Roussy par Jocelyne Auclair qui a présenté le Musée Feller et l'église. Richard a brièvement situé l'intérêt de cette visite. Dans sa conférence, Jean-Louis Lalonde a évoqué les débuts de la mission à cet endroit (notamment la venue d'Henriette Feller et Louis Roussy, l'épisode des Patriotes, la conversion du prêtre Léon Normandeau qui deviendra professeur à l'Institut Feller). Puis il a retracé la vie d'une pionnière moins connue, Sophie Jonte, enterrée au cimetière à côté des pionniers. Les visiteurs ont

pu examiner sur place divers artefacts rattachés au musée Feller puis se sont rendus au cimetière qui évoque vraiment bien l'activité missionnaire passée, pas seulement des baptistes mais aussi de membres d'autres confessions qui ont voulu les rejoindre. La plupart des visiteurs sont ensuite rentrés à Montréal, vu l'heure, mais un petit nombre a accompagné Richard dans sa visite d'un autre lieu de mémoire franco-protestant, anglican et francophone, à Sabrevois, où une plaque commémorative rappelle le passé de l'église et du cimetière qui s'y trouvent.

Les étudiants se sont dits enchantés de leur expérience.

Réflexion sur le nom de notre Société, protestante?

Dans les échanges sur l'organisation de notre nouveau site web, on s'est demandé si le mot « protestant » pouvait en induire certains en erreur. Il est clair que dans l'esprit de ses

fondeurs et dans la continuité de notre action, le mot incluait tous ceux qui ont marqué leur dissidence avec l'Église catholique et présenté une autre voie du salut en Jésus-Christ notamment à travers la lecture des textes bibliques, depuis les courants de la Réforme jusqu'aux évangéliques et pentecôtistes actuels. Il suffira sans doute que nous précisions au début du site l'extension que nous donnons au mot « protestant » pour éviter tout malentendu!

Annnonce de notre assemblée générale

Comme indiqué dans notre dernier *Bulletin*, notre assemblée générale a été déplacée à Montréal pour lui permettre de célébrer les 175 ans de la communauté de Saint-Jean, qui a été presbytérienne de 1841 à 1925, puis de l'Église Unie. Notre assemblée générale se tiendra comme d'habitude le matin 24 septembre, à 10 heures. Elle sera suivie en après midi de deux activités, une conférence par Jean-Louis Lalonde qui portera sur l'histoire de la communauté. Comme notre secrétaire fait des recherches sur cette église en vue d'écrire un livre, il nous

fera part de ses découvertes.

Dans un deuxième temps, il y aura une activité moins formelle, avec des éléments audiovisuels et certains artefacts pour évoquer le passé de Saint-Jean où Chiniquy a tenu une bonne place dans le dernier quart du XIX^e siècle. **AVIS À TOUS: SI VOUS POSSÉDEZ DES OBJETS OU DES ÉLÉMENTS VISUELS SE RAPPORTANT À SAINT-JEAN, PRIÈRE DE COMMUNIQUER DÈS QUE POSSIBLE AVEC L'ÉGLISE OU AVEC NOTRE SOCIÉTÉ D'HISTOIRE.**

David Fines qui, on se le rappelle, a fait partie des fondateurs de notre Société en 2003, est devenu pasteur de Saint-Jean en mai de cette année. Il a prévu un culte et une célébration le lendemain (à 10h30 comme d'habitude) ainsi qu'une animation en après-midi ouverte à tous avec gâteau. Pour plus de détails d'ici là, on pourra s'informer [via notre site](#) sur l'évolution de la situation. Notre *Bulletin* de septembre en sera sans doute un peu décalé dans sa parution pour rendre compte de ces célébrations maintenant situées à la fin du mois.

JLL



Invitation à la quatorzième assemblée plénière de la SHPFQ qui se tiendra le samedi 24 septembre 2016 à 10 heures à l'église unie Saint-Jean au 110, rue Sainte-Catherine à Montréal.

En matinée : assemblée générale, bilan de l'année et orientations nouvelles
Le midi : repas dans un restaurant proche ou pique-nique pour ceux qui le désirent

En après-midi :

1. Conférence de l'histoire de la communauté
2. Activité moins formelle, évocatrice du passé de Saint-Jean

Une convocation officielle, l'itinéraire et le déroulement détaillé de la journée vous seront communiqués à la fin du mois d'août.



LE BULLETIN SHPFQ

ISSN 1712 - 5898

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada

POUR JOINDRE LA SOCIÉTÉ

4824, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 301, Montréal (Québec), H3V 1G4
www.shpfq.org ou Richard Lougheed : (514) 482-0086

RESPONSABLES DU BULLETIN

Jean-Louis Lalonde: (514) 733-1783
Alain Gendron: (450) 447-7608